



PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 2 février 2022

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers
 Madame Pascale G. Malenfant
 Madame Chantal Boily
 Monsieur Léo-Paul Thibault
 Monsieur Dan Drapeau

Est aussi présent : Madame Manon Lévesque, directrice générale
 Madame Caroline Thériault, comptable, Firme Mallette

Dans le but d'alléger le texte,
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »
est appelée ci-après « La Régie ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

01.02.22 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 2 février 2022 soit accepté tel que présenté en laissant le point Questions diverses, ouvert.

02.02.22 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2021, tenue à la Municipalité de Rivière-Ouelle, soit accepté tel que présenté.

4. SUIVI DES PLAINTES ET DES OPÉRATIONS AVEC M. GILLES LIZOTTE

M. Gilles Lizotte est absent.

03.02.22 5. PAIEMENT DE LA FACTURE DE CARREFOUR DU CAMION R-D-L POUR UNE RÉPARATION MAJEURE DU CAMION 334

Attendu que le camion 334 a subi un bris majeur, il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement de la facture numéro WG66133 de Carrefour du camion R-D-L au montant de 12 426,96 \$ taxes incluses.

04.02.22 6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2021

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport financier pour l'année 2021 soit adopté tel que présenté par Mme Caroline Thériault de la firme comptable Mallette et qu'une copie soit remise aux municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Rivière-Ouelle, Saint-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth. Mme Caroline Thériault quitte la rencontre après la présentation des états financiers.

05.02.22

7. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par Mme Pascale G. Malenfant et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes de décembre suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2021		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	Décembre 2021 (5 semaines)	8 032,67 \$
Administration	Décembre 2021 (5 semaines)	1 545,06 \$
Total des salaires		9 577,73 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de décembre	16,20 \$
Vidéotron	Téléphone	20,74 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire + vêtements de travail	379,55 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire + vêtements de travail	224,36 \$
Total des incompressibles		640,85 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Garage Conrad Dionne	Entretien/réparation (334, 335)	739,10 \$
Énergie Sonic	Diésel	606,94 \$
Pétroles B. Ouellet	Diésel	5 240,12 \$
Pneus F.M. inc	Entretien pneus	149,47 \$
Carrefour du camion R-D-L	Entretien/réparation 334	1 879,73 \$
Électronic Mercier	Frais annuels pagets, antenne CB	259,80
La Salopette	Vêtements de travail	334,83
Chambre de commerce	Bons d'achat administrateurs sortants	404,03
Coop Avantis	Déglaçant, lave-vitre	30,98
	Total des comptes à payer	9 495,53 \$
	Grand total	19 714,11 \$

06.02.22

8. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de décembre 2021 soit accepté tel que présenté.

07.02.22

9. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE JANVIER 2022

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes de janvier suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 31 JANVIER 2022		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	Janvier 2022 (4 semaines)	5 980,68 \$
Administration	Janvier 2022 (4 semaines)	1 225,12 \$
Total des salaires		7 205,80 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de janvier	28,09\$
Revenu Québec	D.A.S. provinciales (oct., nov., déc.)	8 935,03 \$
Agence du Revenu du Canada	D.A.S. fédérales (oct., nov., déc.)	3 450,09 \$
Visa	Frais de poste	5,19 \$
Vidéotron	Téléphone	58,08 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Geneviève Lizotte	Frais de déplacement	30,66 \$

Total des incompressibles		12 597,14 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Coopérative informatique municipale	Logiciel CIM	1 851,10 \$
Pétroles B. Ouellet	Diésel	5 663,15 \$
Carquest	Pièces	2,19 \$
Garage Conrad Dionne	Graissage, filtre air 335 et 336	901,32 \$
Centre Service St-Philippe	Inspection 336, graissage 334	477,56 \$
Carrefour du camion R-D-L	Check engine, shutdown moteur 334	1 269,15 \$
Remorquage STP inc.	Remorquage du 334	390,92 \$
La Salopette	Gants de travail	12,41 \$
Énergie Filgo	Diésel	327,69 \$
Énergie Sonic	Diésel	558,93 \$
	Total des comptes à payer	11 454,42 \$
	Grand total	31 257,36 \$

08.02.22

10. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 JANVIER 2022

Il est proposé par Mme Pascale G. Malenfant et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de janvier 2022 soit accepté tel que présenté.

11. QUESTIONS DIVERSES

1. M. Dan Drapeau, représentant de la municipalité de Saint-Onésime d'Ixworth, vérifie la possibilité de faire la cueillette des matières résiduelles pour certains résidents saisonniers pour la période hivernale. Cela revient à la Municipalité de prendre une décision et d'établir le fonctionnement. La Municipalité devra aussi s'assurer que le déneigement soit adéquat. La Régie devra être avertie du moment ou devra débiter les cueillettes.

2. M. Gilles DesRosiers, président, mandate la directrice générale afin d'organiser un repas avec les employés et les administrateurs le 2 mars prochain, avant notre rencontre.

12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 2 mars à 19 heures à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière tel que prévu au calendrier des rencontres.

09.02.22

13. FERMETURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 00.

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Gilles DesRosiers, président

Manon Lévesque, secrétaire-trésorière